



BAC PRO

Aménagement et Finition du bâtiment

Débouchés

Le titulaire du baccalauréat professionnel Aménagement et finition du bâtiment exerce son activité dans les entreprises qui réalisent des ouvrages dans le cadre de la construction ou de la rénovation de locaux du bâtiment.

Il peut s'agir de travaux de peinture et de revêtements muraux, de revêtements de sols ou d'aménagements intérieurs (cloisons, plafonds).

Métier(s) accessible(s)

- Peintre en bâtiment
- Carreleur mosaïste
- Plâtrier, plaquiste
- Staffeur-ornemaniste

Conditions d'accès

Après une classe de 3ème.

Accès par la 2nde professionnelle Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

Qualités développées

- Goût, soin
- Adresse
- Sérieux
- Organisation
- Bonne résistance physique

Présentation du bac pro

Le titulaire du baccalauréat professionnel Aménagement et finition du bâtiment intervient sur chantier pour la mise en œuvre de différents ouvrages de partition intérieure des locaux (cloisons, plafonds), pour la pose de revêtements (murs, sols) et pour l'application de produits de finition à l'extérieur et l'intérieur. Son domaine d'intervention peut se situer dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation d'habitations individuelles ou collectives, de locaux professionnels, de lieux de loisirs, d'établissements scolaires, culturels, sociaux, sportifs, etc. Son activité consiste à :

- préparer la réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier de chantier (plans, descriptif), des techniques et normes en vigueur, en prenant en compte les contraintes de l'entreprise,
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés de mise en œuvre,
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.



Grille horaire approximative hebdomadaire des enseignements	2 nd e	1 ^{ère}	Tle
Enseignements professionnels	11	9,5	10
Enseignements professionnels et français en co-intervention	1	1	-
Enseignements professionnels et généraux en co-intervention et/ou atelier de philosophie et/ou insertion professionnelle	-	-	1
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	2	2
Prévention Santé Environnement	1	1	1
Economie-Gestion	1	1	1
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	3,5	3	3
Mathématiques	1,5	2	1,5
Langue vivante A	2	2	2
Sciences physiques et chimiques	1,5	1,5	1,5
Arts appliqués et culture artistique	1	1	1
Education physique et sportive	2,5	2,5	2,5
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	3	3	3,5

Enseignements professionnels

Analyse technique d'un ouvrage : analyser la construction prévue et vérifier sa faisabilité. Savoir justifier un dimensionnement à partir de mesures, d'essais et de résultats d'analyse pour les travaux d'aménagement, de carrelage, de peinture et de revêtements.

Préparation et suivi d'une mise en œuvre sur chantier : contribuer à l'élaboration du planning d'exécution, prévoir les besoins en personnel, prévoir et organiser les approvisionnements en matériaux, prévoir les besoins en matériel.

Implantation et réalisation d'ouvrages d'aménagement et de carrelage : poser des revêtements muraux et de sols, construire des cloisons, réaliser des enduits, poser des matériaux isolants, réaliser des plafonds suspendus, appliquer des produits de finition, contrôler la qualité des travaux.

Travaux de finition et de décoration : préparer les supports, appliquer des produits de finition, poser des revêtements muraux et de sols, poser des éléments décoratifs par collage ou par fixation mécanique.

Présentation d'un dossier d'activité : répartir les matériels, les matériaux et les tâches, assurer la liaison entre le chantier et le bureau, suivre le chantier

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines, incluant la durée nécessaire à la validation du diplôme de niveau 4. Les 22 semaines sont réparties sur les trois années de formation. Cette durée ne peut être fractionnée en plus de six périodes, la durée de chaque période ne pouvant être inférieure à trois semaines.

Six semaines sont effectuées en classe de seconde et les stages peuvent alors être réalisés dans tous les champs professionnels correspondant à la famille de métiers. Seize semaines sont réparties en première et terminale dont huit semaines minimum en année Terminale et le stage doit alors intégralement se dérouler dans un secteur d'activité appartenant à la filière du bac pro.

Les stages peuvent se dérouler dans toutes tailles d'entreprises de rénovation ou de construction.



Poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études en BTS est envisageable, ainsi qu'en Brevet Professionnel.

Par exemple (liste non exhaustive) :

- BTS finitions, aménagement des bâtiments : conception et réalisation
- BP Métiers du plâtre et de l'isolation
- BP Peintre applicateur de revêtements
- Mention Complémentaire Peinture décoration

Pour rechercher une formation :

- [Moteur de recherche de côté formation](#)
- [Moteur de recherche Onisep](#)

Où se former en Savoie?

- Saint Michel de Maurienne, Lycée Professionnel General Ferrié (uniquement en biquilification montagne en 4 ans)

Liens utiles

[Fiche Formation bac pro Aménagement Finition Onisep](#)

[Fiche métier plâtrier](#)

[Fiche métier carreleur mosaïste](#)

[Bac Pro AF au lycée de St Michel de Maurienne](#)

